

Enjeux contemporains liés à la souveraineté : Simulation du Conseil de l'Arctique

6

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la leçon, les étudiants sauront...

- Reconnaître les régions représentées au Conseil de l'Arctique.
- Apprécier le rôle de la diplomatie pour la gestion pacifique future de l'Arctique.
- Examiner le point de vue d'un État Membre ou d'un Représentant permanent du Conseil de l'Arctique.
- Proposer des priorités pour la gestion et le développement de la région de l'Arctique dans le cadre d'une réunion simulée du Conseil de l'Arctique.
- Tenir compte des priorités sociales, politiques, économiques et environnementales depuis un point de vue particulier.
- Prendre des décisions qui reflètent la position du point de vue attribué et exprimer ces décisions dans un vote pour déterminer les priorités de l'Arctique.

Durée

Deux périodes de 60 à 90 minutes

Niveau ciblé

Secondaire (secondaire 1 à 5; 9e à 12e année)

Matériel

- Extrait de *Polar Imperative* (Annexe A)
- Ligne du temps des enjeux de la souveraineté de l'Arctique (Annexe B)
- Feuille d'activité de simulation (Annexe C)
- Carte des intervenants de l'Arctique (Annexe D)
- Accès à Internet à des fins de recherche : le Conseil de l'Arctique (Voir la section « About Us » pour de l'information sur les États Membres et les Participants permanents)

<http://www.arctic-council.org/index.php/en/>

Introduction

Projetez la carte des intervenants de l'Arctique pour que toute la classe puisse la voir. (Si les élèves ont vu la leçon d'introduction de la trousse de ressources, ils connaissent déjà cette carte.) Demandez aux élèves d'explorer la carte et de voir s'ils peuvent déterminer comment l'information est organisée. Qui est représenté? Chaque région est-elle un pays? Qu'est-ce qui définit une région dans l'Arctique?

Informez les élèves que les régions représentent l'adhésion au Conseil de l'Arctique et que cette organisation oriente la façon dont l'Arctique sera géré dans le futur. Partagez l'extrait de *Polar Imperative* et la ligne du temps du développement des ressources avec les élèves (lisez-le à haute voix, lisez-le ensemble ou demandez aux élèves de le lire individuellement). Demandez aux élèves d'expliquer le changement d'approche dans le règlement des différends sur la souveraineté de l'Arctique par rapport au passé. Armés des connaissances sur le passé, les élèves explorent l'information actuelle provenant du Conseil de l'Arctique et simulent une réunion visant à déterminer les priorités pour la gestion et le développement futurs de l'Arctique.

Développement

Distribuez la feuille d'activité de simulation. Selon la taille de la classe, demandez aux élèves de travailler seuls ou avec un partenaire pour la simulation. Passez en revue les directives et les étapes avec la classe. Demandez aux élèves de limiter leur recherche au site Web du Conseil de l'Arctique et aux renseignements présentés dans cette leçon. S'ils sentent vraiment le besoin de pousser leurs recherches plus loin, encouragez-les à utiliser un outil de recherche avancée (en choisissant avec soin les paramètres de recherche) ou Google Scholar pour trouver des sources validées et universitaires.

Surveillez et discutez des résultats avec les élèves pendant qu'ils font leur recherche. Encouragez-les à préparer et à organiser leur présentation avec soin pour pouvoir parler avec conviction durant la réunion simulée. Encouragez les élèves à s'habiller, à parler et à se présenter de manière professionnelle, comme ils le feraient s'ils étaient invités à une réunion de cette nature. Durant la réunion, jouez le rôle du modérateur et secrétaire. Dressez une liste des priorités pour le vote final. Encouragez les élèves à noter leurs pensées et leurs opinions sur papier pendant que les autres élèves présentent leurs propositions. Ces notes peuvent les aider en vue de la décision qui devra être prise durant le vote à la fin de la réunion.

Conclusion

Avant le vote, laissez du temps à la discussion, au débat, aux négociations et au lobbying. Tenez ensuite un vote pour déterminer quelles seront les deux priorités qui seront au cœur des travaux du Conseil de l'Arctique pour son prochain mandat. Faites un retour avec la classe après le vote pour discuter des choix faits par les élèves et de leurs motifs.

Enrichissement

Faites le pas suivant : Écrivez une lettre à un représentant du Conseil de l'Arctique pour faire valoir votre point de vue et votre opinion sur les priorités futures pour la gestion et le développement de l'Arctique, à partir de ce que vous avez appris dans cette leçon.

.../suite



Enjeux contemporains liés à la souveraineté : Simulation du Conseil de l'Arctique

6

Préparation

Cette leçon peut être utilisée isolément comme simulation sur les enjeux de souveraineté de l'Arctique. Elle représente aussi une conclusion cumulative solide à un ensemble complet d'étude sur la souveraineté de l'Arctique, si elle est utilisée après les cinq leçons précédentes.

Lire l'extrait de *Polar Imperative* afin de comprendre le contexte de cette leçon en lien avec la question de la souveraineté dans l'Arctique. Consultez la carte des intervenants de l'Arctique, la ligne du temps et le glossaire pour connaître les relations spatiales, les faits et le vocabulaire utilisés dans cette leçon. Faites, au besoin, des copies de la feuille d'activité de simulation, des extraits de *Polar Imperative* et de la ligne du temps. Explorez le site Web du Conseil de l'Arctique.

Facultatif : Plusieurs enseignants trouvent très efficace la pratique d'enseignement par anticipation, pour tirer le meilleur parti du temps passé en classe. Avec cette leçon, cette technique peut être appliquée en mettant le passage tiré de *Polar Imperative*, la carte, la ligne du temps et le glossaire à la disposition des élèves avant de tenir l'activité. Les élèves ont alors la responsabilité de lire et d'examiner les documents de manière à arriver en classe prêts à participer aux activités et aux discussions.

Liens aux Normes nationales canadiennes en géographie

Élément essentiel no 4 : Systèmes humains

- Zones d'influence et de puissance globale
- Coopération et conflits dans le partage et le contrôle du monde

Annexe A : Extrait de *Polar Imperative*

Il appartient aux grandes puissances de décider, par leurs politiques et leurs plans, si... le développement peut se faire dans un climat de coopération amicale entre toutes les nations de l'Arctique, à l'avantage de toutes, ou si l'hémisphère nord doit devenir un lieu de rivalités nationales, de peurs et d'ambitions. (Lester B. Pearson, décembre 1945) (Grant, 2010, p.339)

L'histoire de la souveraineté de l'Arctique en Amérique du Nord n'appartient pas seulement aux Inuits, à la Grande-Bretagne, au Canada, aux États-Unis et au Danemark. Pendant plus de 300 ans, les Hollandais, les Russes, les Portugais, les Français et les Basques espagnols y ont aussi participé, tous cherchant à prendre le contrôle des mers arctiques du Nouveau Monde et de l'Ancien. Le succès ou l'échec dépendaient de différents facteurs : l'incidence des guerres et des conflits internes en Europe, l'adoption de nouvelles technologies, l'accessibilité des ressources et la demande du marché; la Réforme protestante ainsi que les changements dans le pouvoir politique et économique dans la communauté mondiale. Mais tous ces éléments sont rejetés dans l'ombre à la fin du 17^e siècle et au 18^e siècle par un événement hors du contrôle de tous les intervenants – les effets cumulatifs du petit âge glaciaire – alors que le refroidissement des températures augmente la superficie et la profondeur de la glace de mer polaire, mettant temporairement un terme à l'exploration. Lorsque le réchauffement vient rouvrir l'accès au détroit de Davis, les glissements dans le pouvoir économique et militaire ont modifié la carte du monde. Non seulement les nations qui luttent pour le contrôle de l'Arctique ne sont-elles plus les mêmes, mais leurs objectifs et leurs priorités ont aussi changé (Grant, 2010, p.56).

Dans l'Antiquité et durant la période médiévale, les pays vont en guerre pour régler des différends portant sur la souveraineté. Dans le Pacifique Nord, l'Angleterre semble d'abord gagner la bataille par son commerce et sa puissance maritime, mais perd en s'aliénant la Russie à l'issue d'une cuisante défaite dans la Guerre de Crimée. Un transfert de souveraineté pacifique a plutôt lieu, mené par des forces politiques convergentes à Washington et Saint-Petersbourg, à l'issue de discussions dont l'Angleterre est exclue. À plus long terme, les États-Unis sortent clairement gagnants. La découverte de gisements d'or le long du fleuve Klondike peut avoir mis un terme aux plaintes voulant que le territoire soit sans valeur, mais sa véritable valeur tient plutôt au fait qu'il permet aux États-Unis de devenir une « nation arctique » de plein droit, permettant une participation directe aux négociations circumpolaires cruciales sur les mesures de sécurité, le droit de la mer, la souveraineté, le développement économique et les préoccupations environnementales (Grant, 2010, pp.132-133).

L'assertivité, l'individualisme et le libéralisme américains ont coloré la plupart des actions gouvernementales au 19^e siècle, en partie sous l'effet de la croyance que le continent serait un jour unifié sous un même drapeau. L'annexion pacifique de l'Amérique du Nord britannique ne s'est pas matérialisée, mais durant la Deuxième Guerre mondiale et la Guerre froide, les États-Unis ont lentement mais sûrement étendu leur hégémonie sur les régions arctiques, en prenant la plus grande part de responsabilité pour la défense continentale.

L'Arctique nord-américain est encore une fois menacé, cette fois par la pollution potentielle résultant de la croissance du trafic maritime. Si le Canada devait faillir à se donner les moyens de faire appliquer la réglementation nécessaire afin de protéger l'environnement, les États-Unis prendraient-ils encore une fois le relais? Et si c'était le cas, quelles seraient les répercussions sur la souveraineté du Canada dans l'Arctique?

Enjeux contemporains liés à la souveraineté : Simulation de Conseil du l'Arctique

6

D'autres facteurs ont influencé les changements dans la souveraineté de l'Arctique. Les nouvelles technologies – qu'ils s'agissent de navires océaniques améliorés mieux en mesure de naviguer dans les eaux parsemées de glace et d'équipement avancé permettant de détecter et d'extraire les ressources de la région – ajoutent de nouveaux incitatifs à l'exploration et à l'exploitation. Bien que l'intérêt actuel pour l'exploitation minière des fonds marins crée une valeur additionnelle pour la région, il multiplie aussi le nombre de pays non riverains de l'Arctique qui souhaitent en partager les avantages économiques, que ce soit directement par les minéraux qui peuvent être extraits des zones non revendiquées des fonds marins de l'océan Arctique, ou indirectement par le transport maritime et la fourniture d'équipement ou de services technologiques. Il est aisé de comprendre que certaines entreprises multinationales peuvent bénéficier de la fonte de la glace de mer et pourraient voir comme un avantage tout délai dans l'atténuation des causes anthropiques (Grant, 2010, pp.400-403).

Plus que jamais auparavant, il appartient aux médias, principale source d'information du public, de veiller à ce que leurs faits soient exacts, que les opinions exprimées soient justifiées et que leur message appuie la coopération transnationale.

L'Arctique est peut-être la patrie des peuples autochtones, mais il est dans l'intérêt de tous qu'il soit protégé (Grant, 2010, p.469).

Annexe B : Ligne du temps des enjeux de la souveraineté de l'Arctique

1494	Le Traité de Tordesillas confère à l'Espagne et au Portugal le contrôle des seules routes maritimes vers l'Orient. (p.58)
1576 - 78	Martin Frobisher laisse un cairn et un drapeau à l'île de Baffin dans l'Arctique pour en marquer la possession par l'Angleterre.
1741	Le capitaine Vitus Bering de la Marine impériale russe atteint les Aléoutiennes et en revendique la possession au nom de la Russie. Des marchands suivent et établissent des postes de traite dans ce qui est maintenant l'Alaska.
1799	La Compagnie russo-américaine reçoit une charte impériale lui octroyant les droits sur la partie continentale de ce qui est maintenant l'Alaska et les îles adjacentes.
1824	Les États-Unis signent l'Accord russo-américain reconnaissant les revendications russes sur la partie continentale de l'Alaska et les îles adjacentes.
1825	Un ententes similaire est signées avec la Grande-Bretagne, mais les navires anglais continuent d'attaquer les navires de commerce russes en haute mer.
1867	La Russie vend l'Alaska aux États-Unis pour l'empêcher de tomber aux mains des Britanniques. Le transfert officiel a lieu le 11 juin.
1867	L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui donne naissance au Dominion du Canada, entre en vigueur le 1er juillet.
1870	Le gouvernement britannique prête au Canada la somme nécessaire pour annexer les terres de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, incluant la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest.
1880	La Grande-Bretagne transfère ses revendications sur les îles de l'Arctique par simple décret, sans approbation par le Parlement et sans en définir les frontières.
1897	Le commandant William Wakeham mène une expédition dans l'Est de l'Arctique et revendique le bras de mer de Cumberland au nom de la Grande-Bretagne.
1904	Une expédition canadienne se rend sur l'île Ellesmere et dans le bras de mer de Lancaster pour bâtir des cairns, faire flotter le drapeau et revendiquer les terres adjacentes pour le Dominion du Canada.
1906-11	À l'initiative du gouvernement libéral, le capitaine J.E. Bernier dirige trois expéditions dans le Haut-Arctique, hivernant à trois reprises et revendiquant la plupart des îles de l'Arctique pour le Canada.
1907	Une motion du Sénat canadien articule la théorie des secteurs en déclarant que sa frontière maritime ouest est une extension de sa frontière terrestre, courant le long du méridien longitudinal jusqu'au Pôle Nord. À l'est, la frontière est tracée à mi-chemin entre le Groenland et les îles de l'Arctique. Le premier ministre Sir Wilfrid Laurier convient de ne faire aucune déclaration officielle sur les frontières jusqu'à ce qu'il soit assuré qu'il n'existe aucun établissement étranger antérieur dans l'Arctique.
1909	Robert F. Peary aurait planté le drapeau américain au Pôle Nord.

Enjeux contemporains liés à la souveraineté : Simulation de Conseil du l'Arctique

6

1911	Le Parti libéral perd l'élection et le leader conservateur Robert Borden, devenu premier ministre, rejette le plan de Laurier d'établir la souveraineté canadienne dans l'Arctique, le jugeant trop coûteux.
1913 - 1918	Vilhjalmur Stefansson dirige la Canadian Arctic Expedition (CAE) et explore l'Ouest de l'Arctique, revendiquant quatre îles inconnues jusque-là au nom du Canada.
1921	La Cour permanente de justice internationale (CPJI) est établie à La Haye. Son but est de consolider le droit international et de fournir un moyen de règlement des différends entre États. Elle est remplacée par la Cour internationale de justice en 1946.
1922	Avec le retour au pouvoir des libéraux, les expéditions dans l'Est de l'Arctique reprennent sur une base annuelle et de nouveaux postes de la GRC sont construits sur les îles d'Ellesmere, Devon et de Baffin afin de prouver qu'il existe une « occupation effective. »
1930	La CPJI rejette la contestation par la Norvège de la propriété du nord-est du Groenland par le Danemark, une décision qui appuie les revendications canadiennes sur les îles de l'Arctique.
1939	Le Canada déclare la guerre à l'Allemagne, tandis que les États-Unis restent neutres jusqu'à l'attaque contre Pearl Harbor en décembre 1941. Entre temps, les États-Unis assurent la protection du Groenland en 1940, après que le Danemark soit tombé aux mains des Nazis.
1941 - 45	Les États-Unis prennent la responsabilité principale de la défense de l'Amérique du Nord, avec la construction de stations météorologiques, de pistes d'atterrissage et de centres de communication dans l'ensemble de l'Arctique canadien et du Groenland. Au Canada, les activités américaines sont approuvées par la Commission permanente mixte de défense.
1946 – Les années 1970	Après la signature de l'Accord de défense mutuelle entre le Canada et les États-Unis, et la signature d'un accord similaire avec le Danemark, les activités militaires américaines se poursuivent avec la construction de stations météo et de pistes d'atterrissage durant les années qui ont suivi la guerre afin de défendre l'Amérique du Nord contre une éventuelle attaque soviétique. Des activités additionnelles ont lieu durant la Guerre froide, dont la reconnaissance aérienne (dans le cadre de NORAD), des patrouilles sous-marines, une défense par missiles balistiques et un réseau étendu de stations radar allant de l'Alaska au Groenland, en passant par l'Arctique canadien.
1973	Le Canada et le Danemark signent une entente définissant la frontière maritime entre le Groenland et de ce qui est maintenant le Nunavut.
1977	Création de la Conférence circumpolaire inuite (CCI), qui réunit les Inuits de l'Alaska, du Canada, du Groenland et de la Sibérie afin de défendre leurs droits et de protéger l'environnement fragile de l'Arctique.
1982	La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), ratifiée par la Russie en 1997 et par le Canada en 2003. Les États-Unis sont le seul pays important à n'avoir pas ratifié la Convention, qui est maintenant légalement en vigueur, un nombre suffisant de pays l'ayant ratifiée.

Enjeux contemporains liés à la souveraineté : Simulation de Conseil de l'Arctique

6

1996	Le Canada préside le Conseil de l'Arctique, une nouvelle instance regroupant les huit pays circumpolaires.
2007	La Russie revendique les fonds marins au Pôle Nord à titre d'extension de son plateau continental. Cette prétention est contestée par le Danemark et le Canada, et la Russie est invitée à fournir des preuves scientifiques supplémentaires avant décembre 2013.
2008	Les cinq états côtiers de l'Arctique énoncent la Déclaration d'Ilulissat, qui proclame qu'ils sont les états appropriés pour gouverner la région arctique et qu'ils obéiraient aux lois existantes établies dans l'UNCLOS.
2010	Le Canada publie en juillet son plus récent énoncé de politique sur l'Arctique, qui vient s'ajouter aux nombreuses autres politiques formulées par les pays arctiques, l'Union européenne, la Conférence circumpolaire inuite et l'OTAN.
2013	Le Canada assume la présidence du Conseil de l'Arctique pour un mandat de deux ans. À la réunion du Conseil de l'Arctique tenue en Suède, plusieurs pays non circumpolaires obtiennent le statut d'observateurs. Des pays comme la Chine, l'Inde, la Corée du Sud et d'autres pays du sud-est asiatique demandent maintenant des droits de transport et des droits minéraux dans l'océan Arctique, ce qui reviendrait à déclarer la région patrimoine mondial commun. En mai, les États-Unis publient finalement une « Stratégie nationale mise à jour pour l'Arctique » qui comprend en engagement à de nouvelles recherches scientifiques, l'équilibre entre la protection de l'environnement, le développement économique et les enjeux culturels, avec un engagement ferme de protéger les intérêts des États-Unis et de leurs alliés en matière de sécurité.
2014	L'intervention de la Russie en Ukraine menace d'affaiblir la collaboration étroite établie antérieurement par les huit états de l'Arctique.

SOURCE : POLAR IMPERATIVE, PAR SHELAGH GRANT

Annexe C : Activité de simulation

Directives

Dans cette simulation, les États Membres et les Participants permanents sont invités à proposer deux enjeux qui devraient selon eux être les priorités du Conseil de l'Arctique au cours du prochain mandat de deux ans.

Une réunion sera tenue et chacun des délégués aura l'occasion de présenter une proposition présentant son point de vue, ses grandes priorités et les motifs de ces priorités.

Une fois que toutes les propositions auront été présentées, il y aura un vote pour décider quelles seront les deux grandes priorités du Conseil de l'Arctique pour les deux prochaines années.

Rôles

Choisissez votre rôle de délégué dans la liste ci-dessous.

États Membres	Participants permanents
Danemark	Conseil arctique des Athabaskans
Finlande	Aleut International Association
Islande	Conseil international des Gwich'in
Norvège	Conseil circumpolaire inuit
Suède	Association russe des populations autochtones du Nord
États-Unis	Saami Council
Canada	
Fédération de Russie	

Étapes:

- Faites une recherche sur votre rôle et évaluez les priorités que vous présenterez à la réunion. Assurez-vous de bien expliquer la justification sociale, économique, politique et environnementale de vos choix.
- Préparez votre présentation (2-5 minutes; c'est peu, soyez précis!)
- Présentez votre proposition à la réunion du Conseil de l'Arctique.
- Prenez des notes sur les présentations des autres délégations, en prévision de la décision que vous devrez prendre au moment du vote.

(Au besoin, les élèves peuvent jouer le rôle de l'un des observateurs permanents et choisir de représenter le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas, l'Espagne, la Chine, l'Italie, le Japon, la Corée du Sud, la République de Singapour et l'Inde. Ils peuvent présenter une proposition, mais n'ont pas le droit de vote à la réunion.)

Annexe D: Carte des intervenants de l'Arctique



